



## restitution de clef et remplacement d'une serrure selon organigramme

Par **Melleret**, le **14/06/2022** à **10:58**

Bonjour,

nous avons du remplacé la serrure de notre appartement dont nous sommes locataire aupres d'une agence immobiliere.

nous avons restitué les 2 clefs de l'organigramme qui nous on ete remise lors de l'etat des lieux entrant a l'etat des lieux sortant, ainsi que les deux clefs du nouveau cylindre installé.

l'agence nous soustrait du depot de garenti d'une part 400euro pour le remplacement de la serrures sur organigramme.

et d'une autres parts 2 clefs sur organigramme a 80euro l'unité.

nous avons remplacé la serrure pars une serrure de haute securité vachette.

car l'agence nous avais demandé de remplacé le cylindre pars l'organigramme prevue et nous a dirigé vers le syndic pour obtenir la clefs d fabrication du cylindre et ce dernier nous a repondu pars telephone qu'il ne s'occupe que des partie commune et nous des serrures des logement .

l'agence ne nous a pas fournie d'information pour pouvoir faire fabriqué un cylindre a l'indentique de celui qui etait en place.

Par **yapasdequoi**, le **14/06/2022** à **11:08**

Bonjour,

Comment étaient notées ces clés dans l'état des lieux d'entrée ?

Par **Melleret**, le **14/06/2022** à **11:28**

Bonjour sur la fiches d'etat des lieux dans l'encadrement prévue au moyens

d'accès/accessoires/abonnements il est noté :

Type (Clé , carte, badge ...)

-2 vigic +2 émetteurs parking(+boites)

- 2 clefs appartement

-2 clefs boîte aux lettres .

Par **yapasdequoi**, le **14/06/2022** à **11:32**

Alors cette retenue n'est pas recevable.

Les prochains locataires auront simplement une clé différente pour les parties communes et pour l'appartement. C'est très courant. Ces systèmes d'organigrammes sont ce qu'on appelle une "fausse bonne idée".

NB : remettez aussi la carte de sécurité de vos nouvelles clés afin que le bailleur puisse refaire des doubles si besoin.

Contestez par courrier RAR et réclamez la restitution de votre dépôt de garantie.

Une page utile :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31301>

Par **Melleret**, le **14/06/2022** à **11:40**

Merci pour votre réponse.

la carte de sécurité a été remise lors de l'état des lieux sortant avec annexes photos.

je vais fouiller sur le lien que vous m'avez transmis afin de joindre des mentions légales pour agréer le courrier. Merci infiniment pour votre temps.